



Pension de réversion : revenus mobiliers et immobiliers

Par **bulleariane**, le **27/09/2010** à **13:10**

Bonjour,

Pour une demande de pension de réversion faut-il prendre en compte les terres agricoles comme revenus immobiliers dans le calcul de la pension de réversion ?

Les livrets A et LEP font-ils partie des revenus mobiliers ?